DOCUMENTATION TECHNIQUE :

VERNICOAT
MES1838

Mise à jour : 14/12/2010

AEROSOL 650 ml

1-PROTECTION EN ÉLECTRONIQUE, TROPICALISATION, ISOLATION :

Vernis incolore, brillant à film dur et résistant.
Conditionnement en aérosol permettant une utilisation rapide, simple, efficace et économique.
Pouvoir couvrant élevé.
Sec au toucher rapidement à l'air ambiant (encore plus rapide en étuve), sans addition de catalyseur.
Peut s'enlever par nettoyage aux solvants forts. Mais ceci n'est pas nécessaire avant intervention, car ce vernis permet la soudure sans nettoyage préalable, il facilement détruit par le fer à souder.

A base de résines hautes performances : Stables de – 40°C à + 150°C. Résistivité transversale, env. : 1.10^{14} Ω.cm

Rigidité diélectrique, env. : 80 kV/mm Constante diélectrique à 100 Hz : env. 2.7

UTILISATIONS :

Matériel électronique, électrique, bureautique, aéronautique, aérospatial, télécommunications, automobile, industrie :
Amélioration de la résistivité superficielle des matériaux isolants qui doivent travailler en atmosphère très humide ou à température élevée.
Protection des ensembles électroniques : circuits imprimés, montages électroniques, bobinages.
Isolation aux chocs, humidité, chaleur humide. Tropicalisation.
Protège de l'oxydation tous types de matériels.

MODE D'EMPLOI :

Bien nettoyer, dégraisser et enlever toute trace de flux de soudure (utiliser un nettoyant diélectrique ou de flux). Sécher le support. Bien agiter l'aérosol avant emploi. Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des surfaces à traiter. Pulvériser à 20 / 30 cm, sans excès, éventuellement faire 2 couches croisées. Purger l'aérosol tête en bas rapidement. Laisser sécher le vernis. Sec rapidement au toucher, si la pièce doit être manipulée attendre quelques heures. Eviter le stockage par températures inférieures à 5°C.

2-PROTECTION DES MOULES ET PIÈCES MÉCANIQUES :

Vernis de protection de pièces métalliques et moules.
S'enlève après stockage par un nettoyage aux solvants.
Conditionnement en aérosol permettant une utilisation simple et efficace.
Pouvoir courant élevé.
Sec hors poussières en quelques secondes.

UTILISATIONS :

Protection en vue d'un stockage de plusieurs mois de nombreuses pièces métalliques : moules, outils, massicots, machines diverses.
Permet d'éviter les petites rayures et la corrosion.
Les pièces métalliques recouvertes de vernis de protection sont isolés de l'air et de l'humidité ambiante, supprimant ainsi l'oxydation.

MODE D'EMPLOI :

Bien agiter l'aérosol avant emploi. Nettoyer, dégraisser et sécher les pièces à protéger. Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des surfaces à traiter. Pulvériser à environ 20 cm, sans excès, éventuellement faire 2 couches croisées. Purger l'aérosol tête en bas rapidement. Laisser sécher le vernis. Eviter le stockage par températures inférieures à 5°C.
Le nettoyage des pièces métalliques peut se faire avec du Trichloroéthylène, du Chlorure de méthylène, du MEK ou MIBK (méthyléthylcétone ou méthylisobutylcétone), de l'acétate d'éthyle, de l'acétone, du toluène...

PRÉCAUTIONS :

(Symboles flamme + nocif) F+. Extrêmement inflammable. Renferme du xylène. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Ne pas respirer les aérosols. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme, source d'étincelle, source de chaleur ou appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Ne pas utiliser pour un autre usage que celui pour lequel le produit est destiné. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Garantie : Les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).